

COMMUNIQUE PRESSE EN REGIONS

Les interlocuteurs sociaux de la branche de la Presse en Régions ont été invités le vendredi 13 mai 2022 pour une reprise des négociations.

CPPNI

En conclusion, le SNPEP FO considère que les propositions actuelles sont indécentes.

En effet, l'alignement sur le SMIC est déjà effectif et 1 % sur tous les autres niveaux est de nul effet étant donné qu'il s'agit de minima de branche qui ne s'appliquent pas si vous êtes au dessus dans vos grilles d'entreprises.

La séance de la matinée était consacrée à définir l'Agenda Social et les négociations pour la CCN qui est applicable depuis le 1^{er} janvier 2022.

La nouvelle branche est composée de 218 entreprises de PHR, 35 de PQR et 24 de PQD.

Les sujets à traiter sont les suivants :

- ✓ **Classification et Qualification**
- ✓ **Egalité Professionnelle**
- ✓ **Handicap**
- ✓ **Règlement intérieur CPPNI**
- ✓ **Paritarisme**
- ✓ **Formation Professionnelle**
- ✓ **Prévoyance**
- ✓ **Epargne Salariale.**

FO a souhaité traiter en priorité les sujets les plus urgents étant donné que la délégation patronale a des difficultés à recruter deux personnes pour le fonctionnement de leur syndicat professionnel.

D'autre part, nous vous rappelons que la CCN n'annule pas les accords d'entreprises qui auraient une application plus favorable.

NAO Presse Quotidienne Régionale

L'après-midi était consacrée à la négociation salariale pour la seule PQR qui n'a plus de réunion depuis 2008 !!! Les Organisations Syndicales de journalistes étaient invitées pour la séance.

La délégation patronale a rappelé que le chiffre d'affaires de la branche était passé de 11 à 6 milliards en quelques années et que le prix du papier était actuellement en hausse de 70 %. Les effectifs seraient en hausse de 2 % et le coût de la diffusion et du portage était à la hausse.

Elle indiquait vouloir renouer un dialogue social plus normal mais nous rappelait dans le même temps que les NAO continuaient dans les entreprises.

Les propositions de la délégation patronale ont été :

- ✓ Mise au niveau du SMIC des 3 premiers niveaux de la grille employés.
- ✓ Une clause intégrant automatiquement toutes les augmentations du SMIC.
- ✓ Une augmentation de 1 % pour toutes les grilles ouvriers, employés, cadres et journalistes.

Ces propositions étaient bien loin des revendications des Organisations Syndicales !

Non sans humour, la délégation FO estimait que **13 % pour un vendredi 13** aurait pu être une bonne solution ! Nous rappelons plus sérieusement que l'inflation sur les 12 derniers mois était proche de 5 %.

Les autres Organisations Syndicales étaient sur des propositions similaires à l'exception de la FILPAC CGT qui évoquait que 2,5 à 3,5 % pourrait convenir.

En conclusion, le SNPEP/FO considère que les propositions actuelles sont indécentes. En effet, l'alignement sur le SMIC est déjà effectif et 1 % sur tous les autres niveaux est de nul effet étant donné qu'il s'agit de minima de branche qui ne s'appliquent pas si vous êtes au dessus dans vos grilles d'entreprises.

L'inflation actuelle est bien réelle et l'augmentation des coûts de l'énergie (gaz, électricité, essence) et des produits de première nécessité n'est pas une vue de l'esprit pour les salariés !!!

Pour un secteur qui va mal, il est étonnant de trouver autant d'investisseurs notamment dans la Presse régionale, le dernier en date étant le groupe CMA-CGM et Xavier NIEL qui veulent racheter La Provence et Corse Matin.

Nous demandons donc à la Délégation Patronale de revenir vers nous avec des propositions plus sérieuses.

Paris, le 16 mai 2022.

